



Concours "Arts en plastiques pour l'océan"

publié le 22/10/2019

Lancement d'un concours pour les écoliers et les collégiens

Descriptif :

Un concours sous la houlette de la Fondation de la mer , associant les enjeux du développement durable et la créativité des élèves.

Lancement d'un nouveau concours intitulé « Arts en plastiques pour l'océan », organisé conjointement par le ministère de l'éducation nationale et [la Fondation de la mer](#) .



Ce concours s'inscrit dans le cadre de la double priorité gouvernementale liée à la préservation de la biodiversité et à l'accès de 100 % des jeunes à une éducation artistique et culturelle de qualité.

Il s'adresse aux écoliers et aux collégiens (cycles 1 à 4) issus d'écoles et d'établissements publics et privés sous contrat, de France métropolitaine et d'Outre-mer et **a pour objectifs de faire découvrir aux élèves les enjeux liés au développement durable de la mer et à susciter la créativité des élèves en les invitant à réaliser une œuvre à partir de matériaux plastiques usagés.**

Modalités de participation :

Chaque école ou collège a la possibilité de présenter plusieurs productions plastiques qui constitueront autant de candidatures de classes et nécessiteront autant d'inscriptions distinctes au concours.

Le dossier de candidature joint au formulaire d'inscription doit comporter impérativement :

- le titre de la réalisation ;
- une brève note d'intention (une page maximum) ;
- une description des matériaux utilisés ;
- des photos numériques ou une vidéo de la réalisation.

Les réalisations seront impérativement élaborées en tirant parti de diverses qualités de plastiques usagés et répandus dans la mer. Le choix de la technique est laissé libre ainsi que les partis-pris plastiques, esthétiques, écologiques pour le traitement de la thématique du concours.

Les productions peuvent être en deux dimensions (graphiques, picturales, photographiques, numériques) ou en volume (assemblages, modelages, installations, etc.). Dans ce cas, elles sont photographiées ou filmées.

Pour participer, les professeurs volontaires inscrivent les classes sur le site de la Fondation de la mer en remplissant, avant le 15 avril 2020, [le formulaire d'inscription dédié en ligne](#) .

Vous trouverez toutes les informations complémentaires dans [la fiche de présentation](#)  accessible sur la page éducol.

